



**COMPTE-RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2016
CONVOCAION DU 12 FÉVRIER 2016**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 35 et procède à l'appel des présents ainsi qu'à la lecture des pouvoirs déposés :

		Présent à l'ouverture de Séance	Jusqu'à	Présent à partir de :	Représenté[e] par :
Rémi MUZEAU	Maire Président de Séance	X			
Stéphane COCHEPAIN	1 ^{er} Adjoint au Maire	X			
Alice LE MOAL	Adjointe au Maire	X			
Jean-Pierre GARNIER	Adjoint au Maire	X			
Agnès DELACROIX	Adjointe au Maire	X			
Laurent CONVERSY	Adjoint au Maire	X			
Evelyne LAUER	Adjointe au Maire	X	19 H 15		Josette de Marval
Sébastien RENAULT	Adjoint au Maire	X			
Alvine MOUTONGO-BLACK	Adjointe au Maire				Pierre Culot
Louis-Alexandre ALCIATOR	Adjoint au Maire	X	20 H 00	20 H 40	Benoît de la Roncière
Nadoi HADRI	Adjointe au Maire	X			
Patrice PINARD	Adjoint au Maire	X			
Marie-Jeanne COLOMBO	Adjointe au Maire	X			
Luc MERCIER	Adjoint au Maire	X			
Joëlle LEFEBVRE	Adjointe au Maire	X			
Jean-Pierre CAYLA	Adjoint au Maire	X			
Mireille REA	Adjointe au Maire	X			
Pierre CULOT	Adjoint au Maire	X			
Josette DE MARVAL	Conseillère municipale	X			
François MORVAN	Conseiller municipal	X			
Noureddine BENYAHIA	Conseiller municipal	X			
Colette MICHEL	Conseillère municipale				Jean-Pierre Cayla
Sylvie JAN	Conseillère municipale	X			
Lora TERRINI	Conseillère municipale	X			
Véronique D'ASTORG	Conseillère municipale	X			
Benoît DE LA RONCIERE	Conseiller municipal	X	19 H 00	19 H 55	Stéphane Cochepain
Véronique CABASSET	Conseillère municipale	X			
Loïc PERON	Conseiller municipal	X	19 H 50	21 H 00	Sandra Humblot
Viviane DIEGO	Conseillère municipale			18 H 50	
Sandra HUMBLLOT	Conseillère municipale	X			
Sébastien KOPEC	Conseiller municipal	X			

		Présent à l'ouverture de Séance	Jusqu' à	Présent à partir de :	Représenté[e] par :
Amel SAIDI	Conseillère municipale	X			
Julien BOUCHET	Conseiller municipal	X			
Merdja DJELDJEL	Conseiller municipal				Monsieur le Maire
Helena DUMAIN DE SOUSA	Conseillère municipale	X			
Pierre-Marie GOUYGOU VIEILLEFOSSE	Conseiller municipal	X			
Monique DHUIN	Conseillère municipale	X			
Jean-Pierre AUFFRET	Conseiller municipal	X			
Isabelle MINE RODRIGUES	Conseillère municipale	X			
Manuel ALLAMELLOU	Conseiller municipal	X			
Samia IDRI BAYOL	Conseillère municipale			18 H 50 jusqu'à 19 H 50 et à partir de 20 H 15	
Claire MARTIN	Conseillère municipale				Manuel Allamellou
Réda BELHOUCHE	Conseiller municipal	X	19 H 40	20 H 00	
Julien PEREZ	Conseiller municipal				Monique Dhuin
Hicham DAD	Conseiller municipal			19 H 05	

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME NADOI HADRI

I - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2016

Ce procès-verbal est adopté avec la prise en compte des demandes formulées par Madame DHUIN et Messieurs ALLAMELLOU et AUFFRET.

II - ACTES PRIS PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - COMPTE RENDU

Monsieur le Maire précise que les membres du Conseil municipal ont eu communication des décisions municipales prises entre le 11 janvier et le 29 janvier 2016, en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que de marchés, conventions et contrats, et demande à l'assemblée municipale d'en prendre acte.

Le Conseil municipal,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DONNE ACTE à Monsieur le Maire des décisions, Marchés à Procédure Adaptée, conventions et contrats ci-dessus énumérés, pris par délégation du Conseil municipal.

III AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 - PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE, L'ASSOCIATION ÉNERGIES NOUVELLES EN ÎLE-DE-FRANCE ET LE SYCTOM

RAPPORTEUR : MONSIEUR PATRICE PINARD

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser toute formalité portant sur le partenariat à intervenir entre la ville de Clichy-la-Garenne, l'association Énergies Nouvelles en Ile-de-France et le SYCTOM.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité,

3.2 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNÉRAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE (SIFUREP) – ADHÉSION DES COMMUNES DE BOISSY SAINT-LÉGER, CHAVILLE, CLICHY-SOUS-BOIS ET PONTOISE - MODIFICATION DES STATUTS

RAPPORTEUR : MADAME AGNÈS DELACROIX

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'adhésion des communes de Boissy-Saint-Léger, Chaville, Clichy-sous-Bois et Pontoise au titre de la compétence « service extérieur des pompes funèbres, crématoriums et sites cinéraires » au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne.

APPROUVE la modification des statuts du SIFUREP annexés à la délibération n° 15-12-40 du comité syndical du 3 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité,

IV AFFAIRES FONCIÈRES

4.1 - CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX MUNICIPAUX SIS 37/39 RUE DES CAILLOUX À CLICHY

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil municipal,

APPROUVE le changement d'affectation des locaux communaux constituant le lot de volume n° 2 dépendant de l'immeuble sis 37,39, rue des Cailloux et 17, rue de Paris, cadastré section AC 49 – AC 51 – AC 200 et AC 217.

Adopté à l'unanimité,

V AFFAIRES SOCIALES

5.1 - CRÉATION D'UNE STRUCTURE MULTI ACCUEIL DE 10 PLACES AU SEIN DE LA CRÈCHE FAMILIALE LES GALOPINS SISE 5, RUE PALLOY – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER LES FINANCEMENTS CORRESPONDANTS ET DE SIGNER TOUT DOCUMENT Y AFFÉRENT

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de création d'une structure multi accueil de 10 places au sein des locaux de la

crèche familiale Les Galopins situés au 5 rue Palloy

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la participation financière du Département des Hauts-de-Seine et de la Caisse d'Allocations familiales pour le financement en fonctionnement de cette structure.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document afférent à ces démarches et en particulier les conventions de subvention relatives aux frais de fonctionnement de cette structure.

DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal

Adopté à l'unanimité,

5.2 - CRÉATION D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ET ASSISTANTES PARENTALES ET AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER LES FINANCEMENTS CORRESPONDANTS ET DE SIGNER TOUT DOCUMENT Y AFFÉRENT

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de création d'un Relais d'Assistants Maternelles et d'Assistants Parentales au 37-39, rue des cailloux

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la participation financière de la Caisse d'Allocations familiales pour le financement en fonctionnement et en investissement du futur RAM-AP

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ces démarches et en particulier les conventions relatives au financement et à la gestion du Relais d'Assistants Maternelles et d'Assistants Parentales.

Adopté à l'unanimité,

5.3 - APPROBATION DU PROJET D'AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU CONTRAT « ENFANCE ET JEUNESSE » ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE OU SON REPRÉSENTANT DE SIGNER LEDIT AVENANT

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet d'avenant à la convention Contrat « Enfance et Jeunesse » à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Clichy-la-Garenne portant sur les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Enfance – Jeunesse dans le cadre de l'intégration de deux nouvelles actions.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit projet d'avenant

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les financements auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine.

DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal

Adopté à l'unanimité,

VI DÉVELOPPEMENT URBAIN

6.1 - DÉSIGNATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TERRITORIALES (CLECT) DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE

RAPPORTEUR : MONSIEUR PATRICE PINARD

Le Conseil municipal,

DÉSIGNE les deux représentants du conseil municipal suivants :

- Monsieur Stéphane COCHEPAIN, Premier Adjoint au Maire
- Monsieur Patrice PINARD, Adjoint au Maire

pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges territoriales de l'Établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour,
- 9 abstentions : Monique DHUIN, Jean-Pierre AUFFRET, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Claire MARTIN, Réda BELHOUCHE, Julien PEREZ, Hicham DAD

6.2 - POURSUITE PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal,

DONNE son accord à l'achèvement par l'Établissement Public Territorial de la procédure de révision du Règlement Local de la Publicité engagée par la délibération du Conseil municipal du 19 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité,

6.3 - RAPPROCHEMENT DES SEM YVELINES AMÉNAGEMENT, SEM 92 ET SEMERCLI

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal,

APPROUVE dans son principe le projet de rapprochement entre la SEM 92, YVELINES AMÉNAGEMENT et la SEMERCLI dont la forme pourrait être la fusion-absorption d'YVELINES AMÉNAGEMENT et de la SEMERCLI par la SEM 92.

AUTORISE en tant que de besoin les représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration de la SEMERCLI à approuver le lancement des opérations préalables au projet de rapprochement des SEM (projets de traité de fusion, objet social, gouvernance, ...).

DIT QUE la présente délibération est sans incidence budgétaire.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour,
- 9 contre : Monique DHUIN, Jean-Pierre AUFFRET, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Claire MARTIN, Réda BELHOUCHE, Julien PEREZ, Hicham DAD

VII CULTURE

7.1 - DEMANDE DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES CINÉMAS ART ET ESSAI POUR LA PROGRAMMATION 2016 DU CINÉMA RUTEBEUF – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER TOUS LES DOCUMENTS Y AFFÉRENTS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter en 2016 pour le cinéma Rutebeuf, une demande de subvention dématérialisée de classement Art et Essai auprès du Centre National du Cinéma et de l'Image Animé (CNC) et par délégation de ce dernier à l'AFCAE.

AUTORISE Monsieur le Maire à percevoir le versement de la subvention Art et Essai au titre de la programmation 2015 du cinéma Rutebeuf.

DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal, chapitre 74

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité,

7.2 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MANIFESTATION « BAINS DE RUE 2017 » - FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE, 16^{ÈME} ÉDITION

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention afférente à la mise en œuvre du festival « Bains de rue » pour 2017, auprès du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal, chapitre 74.

Adopté à l'unanimité,

VIII RELATIONS INTERNATIONALES

8.1 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT D'UN GROUPE DE 9 ÉLÈVES DE TERMINALE PROFESSIONNELLE DU LYCÉE NEWTON/ENREA DANS LE CADRE D'UN STAGE EN ENTREPRISE AU ROYAUME-UNI, DU 17 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016

RAPPORTEUR : MONSIEUR LUC MERCIER

Le Conseil municipal,

ATTRIBUE au titre de l'année 2016 une subvention d'un montant de 1500 euros au lycée Newton Enrea domicilié 1 place Jules Verne – 92110 Clichy, pour son projet de déplacement d'un groupe de 9 élèves de Terminale professionnelle dans le cadre d'un stage en entreprise au Royaume-Uni du 17 janvier au 20 février 2016.

DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits à inscrire à cet effet au budget de l'exercice 2016 – Chapitre 65, secteur relations internationales.

Adopté à l'unanimité,

IX SPORTS

9.1 - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SOLLICITER L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DDCS) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « VILLE VIE VACANCES »

RAPPORTEUR : MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE ALCIATOR

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire, à solliciter l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 300 € auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) dans le cadre du dispositif « Ville Vie Vacances 2016 »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent, ainsi qu'à percevoir la subvention au titre du dispositif susnommé

DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal, chapitre 74.

Adopté à l'unanimité,

X EDUCATION

10.1 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCOLAIRES DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES POUR LA RÉALISATION D'ACTIONS DÉCOULANT DES PROJETS D'ÉCOLE

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil municipal,

DÉCIDE l'attribution de subventions pour le financement des actions menées par les écoles maternelles et élémentaires et l'Association Sportive et Culturelle de Clichy.

DIT QUE les dépenses en résultant seront payées par imputation sur les crédits à inscrire à cet effet au budget de l'exercice 2016, chapitre 65

Adopté à l'unanimité,

10.2 - APPROBATION DE LA CONVENTION-CADRE D'OBJECTIFS 2016 ENTRE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE ET L'ASSOCIATION LA SOURIS VERTE

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de convention cadre d'objectifs 2016 entre la ville de Clichy-la-Garenne et l'association La Souris Verte.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour,
- 1 contre : Samia IDRI BAYOL
- 7 abstentions : Monique DHUIN, Jean-Pierre AUFFRET, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Claire MARTIN, Julien PEREZ, Hicham DAD

XI RESSOURCES HUMAINES

11.1 - PROTECTION FONCTIONNELLE EN FAVEUR DE QUATRE AGENTS COMMUNAUX

RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-PIERRE GARNIER

Le Conseil municipal,

ACCORDE la protection fonctionnelle à quatre agents communaux

DIT QUE les dépenses en résultant seront payées par imputation sur les crédits à inscrire à cet effet au budget de l'exercice 2016.

Adopté à l'unanimité,

XII MAISON DU DROIT

12.1 - RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - MISE EN ŒUVRE PAR LA VILLE DE CLICHY D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR D'UNE ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RAPPORTEUR : MADAME VIVIANE DIEGO

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du rapport de situation de l'année 2015 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la ville de Clichy-la-Garenne

12.2 - ADHÉSION DE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE À LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

RAPPORTEUR : MADAME VIVIANE DIEGO

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'adhésion au titre de l'année 2016 de la ville de Clichy-la-Garenne à la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité,

XIII DÉVELOPPEMENT DURABLE

13.1 - RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LAURENT CONVERSY

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du rapport de situation en matière de développement durable présenté à l'ensemble des élus permettant l'organisation d'un débat sur le développement durable, préalable au débat d'orientation budgétaire 2016.

13.2 - ADHÉSION DE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE AU SYNDICAT D'ÉTUDES VÉLIB' MÉTROPOLÉ – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORTEUR : MONSIEUR LAURENT CONVERSY

Le Conseil municipal,

DEMANDE à Monsieur le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris d'autoriser la création d'un syndicat mixte ouvert dénommé « Syndicat d'Études Vélib' Métropole » et d'en approuver les modalités de fonctionnement.

ADOpte le principe de l'adhésion de la ville de Clichy-la-Garenne au Syndicat d'Études Vélib' Métropole, une fois que celui-ci aura été créé conformément à l'article 1^{er} de la présente délibération.

APPROUVE le projet de statuts du Syndicat d'Études Vélib' Métropole, joint à la présente délibération.

MANDATE Monsieur le Maire de Clichy pour accomplir, en relation avec les services de l'Etat, toutes les démarches nécessaires à la création du Syndicat d'Études Vélib' Métropole.

DÉSIGNE pour représenter la ville de Clichy-la-Garenne au comité du Syndicat d'Études Vélib' Métropole, une fois que celui-ci aura été créé conformément à l'article 1^{er} de la présente délibération :

- **Titulaire** : Madame Alice LE MOAL, Adjointe au Maire
- **Suppléante** : Madame Véronique D'ASTORG, Conseillère municipale

Adopté à l'unanimité,

13.3 - EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF RECYGO – SERVICE DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DES PAPIERS – SUR DEUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA VILLE (HÔTEL DE VILLE ET BÂTIMENT DE LA DGST)

RAPPORTEUR : MADAME LORA TERRINI

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'expérimentation du service RecyGo sur l'Hôtel de ville (80 boulevard Jean Jaurès) et sur le bâtiment DGST (71 rue de Paris).

AUTORISE Madame Lora TERRINI, Conseillère municipale déléguée et Monsieur Laurent CONVERSY, Adjoint au Maire délégué à mettre en place les éléments nécessaires à

l'expérimentation de ce service de collecte et de recyclage de papiers.

Adopté à l'unanimité,

13.4 - LANCEMENT DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION D'UN AGENDA 21 LOCAL POUR LA PÉRIODE 2016/2020

RAPPORTEUR : MADAME LORA TERRINI

Le Conseil municipal,

APPROUVE la démarche d'élaboration d'un Agenda 21 local pour la période 2016 - 2020.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions auprès du Conseil départemental, du Conseil régional, du Comité 21, de l'ADEME, de l'ARENE et de tous les organismes susceptibles de concourir à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'Agenda 21.

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en place le comité de pilotage chargé d'évaluer la mise en place de l'Agenda 21.

Adopté à l'unanimité,

XIV FINANCES

14.1 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue d'un débat suite à la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) pour l'année 2016.

14.2 - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP) POUR LA RÉALISATION D'UNE VÉRIFICATION SÉLECTIVE DES LOCAUX (VSL)

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et la commune de Clichy-la-Garenne ayant pour objet la réalisation d'une vérification sélective des locaux (VSL) pour fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

Adopté à l'unanimité,

14.3 - CRÉATION D'UN FONDS DE DOTATION TERRITORIAL NOMMÉ « CLICHY MÉCÉNAT »

RAPPORTEUR : MADAME JOËLLE LEFEBVRE

Le Conseil municipal,

APPROUVE la création d'un fonds de Dotation nommé « Clichy Mécénat ».

DÉSIGNE, en vue de représenter le Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du fonds :

- Monsieur Rémi MUZEAU, Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toute formalité nécessaire à la création et à la mise en œuvre de ce dispositif

Adopté à l'unanimité,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35

Compte rendu, par extraits, publié par affichage sur le panneau administratif extérieur de la Mairie,
réservé à cet usage, le **26 FEV. 2016**

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

